



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Mardi 11 octobre 2022
AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Réunions publiques PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL (PLUI)

Le plan local d'urbanisme est un document de planification élaboré à l'échelle des 28 communes du Lodévois et Larzac. Prescrit par délibération du 25 juillet 2016, le PLUI déterminera les conditions d'aménagement et d'utilisation des sols sur le territoire intercommunal. Il exprime un projet de territoire pour les 10 prochaines années en définissant le développement du territoire à travers une vision politique et stratégique intégrant de nombreux thèmes: accueil démographique, besoins en logements, qualité des constructions, développement économique, place de l'agriculture et du tourisme, biodiversité, paysage, mobilités, etc.

Il s'agit donc d'un document juridique auquel il est fait référence pour instruire les demandes d'autorisation d'urbanisme (un zonage et un règlement s'applique à chaque parcelle du territoire)

Ces réunions publiques sont l'occasion de **présenter les premiers éléments de zonage et de règlement** à l'échelle des quatre entités territoriales de l'intercommunalité.

Date des réunions publiques à venir

Causse du Larzac et de l'Escandorgue : mardi 18 octobre à 18h

salle "La Grange", rue de la Bascule, La Vacquerie

La Vacquerie et Saint-Martin-de-Castries, Le Caylar, Le Cros, Les Rives, Romiguières, Roqueredonde, Saint-Félix de l'Héras, Saint-Maurice Navacelles, Saint-Michel, Saint-Pierre de la Fage, Sorbs.

Contreforts du Larzac : mercredi 19 octobre à 18h

salle des fêtes, Saint-Étienne de Gourgas

Fozières, Lauroux, Lavalette, Les Plans, Olmet et Villecun, Pégairolles de l'Escalette, Pujols, Saint-Étienne de Gourgas, Saint-Privat, Soubès, Soumont.

Lodève : vendredi 25 novembre à 18h

salle du conseil, Communauté de communes Lodévois et Larzac - Place Francis Morand

Plaine du Lodévois : lundi 28 novembre à 18h

salle des fêtes, Le Bosc

Celles, Le Bosc, Le Puech, Saint-Jean de la Blaquièrre, Usclas-du-Bosc.

Consultez les documents du projet sur
www.lodevoisetlarzac.fr / rubrique « Urbanisme

Sont disponibles à ce stade : le diagnostic provisoire, le PADD et les ateliers thématiques qui ont servi à l'élaboration du PADD.

Le zonage, le règlement et les Orientations d'Aménagement et de Programmation seront consultables après les différentes concertations.



CONTACT TECHNIQUE

Amandine PLANTÉ, chargée de mission urbanisme et planification
Pôle Habitat Urbanisme et Patrimoine
servicehup@lodevoisetlarzac.fr

CONTACT PRESSE

Coralie VANEL, chargée de communication
Pôle Attractivité du territoire
cvanel@lodevoisetlarzac.fr